

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-001

**Date de convocation :**

**29/03/2023**

**Délégués en exercice : 31**

**Nombre de membres présents :**

**17**

**Votants :**

**18 dont 1 pouvoir**

**Résultat du vote :**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

### Objet de la délibération : **ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER**

*L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.*

Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonvais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)

Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE

Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOILLAT (Venesmes)

Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNIAK (Vilcelcelin), Mme Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin, suppléante)

Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)

*Etaients présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire), Mle Sophia MENDES (stagiaire)*

L'adoption de la nomenclature M57 nous impose la création d'un Règlement Budgétaire et Financier propre au Sirah. Celui-ci a été validé par le Comptable public.

Le Sirah a opté pour une présentation **par nature** sans présentation croisée par fonction.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'opter pour la **fongibilité des crédits** (à hauteur de 7,5% maximum des dépenses réelles de chaque section). En effet, cette mesure permet une souplesse dans la gestion et évite une modification budgétaire en fin d'année.

Il est prévu également dans le RBF le rattachement des charges et produits pour les opérations d'un montant supérieur à 1000€.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à majorité, d'APPROUVER le règlement budgétaire et financier joint en annexe.

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,*

*Pour extrait conforme au registre,*

Le Président



Fabrice AUPETIT

Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lejot'.